

Enquête publique

PROJET DE CONSTRUCTION DE DEUX SERRES MULTI-CHAPELLES

Certificat d'affichage de l'arrêté et de l'avis d'enquête publique unique

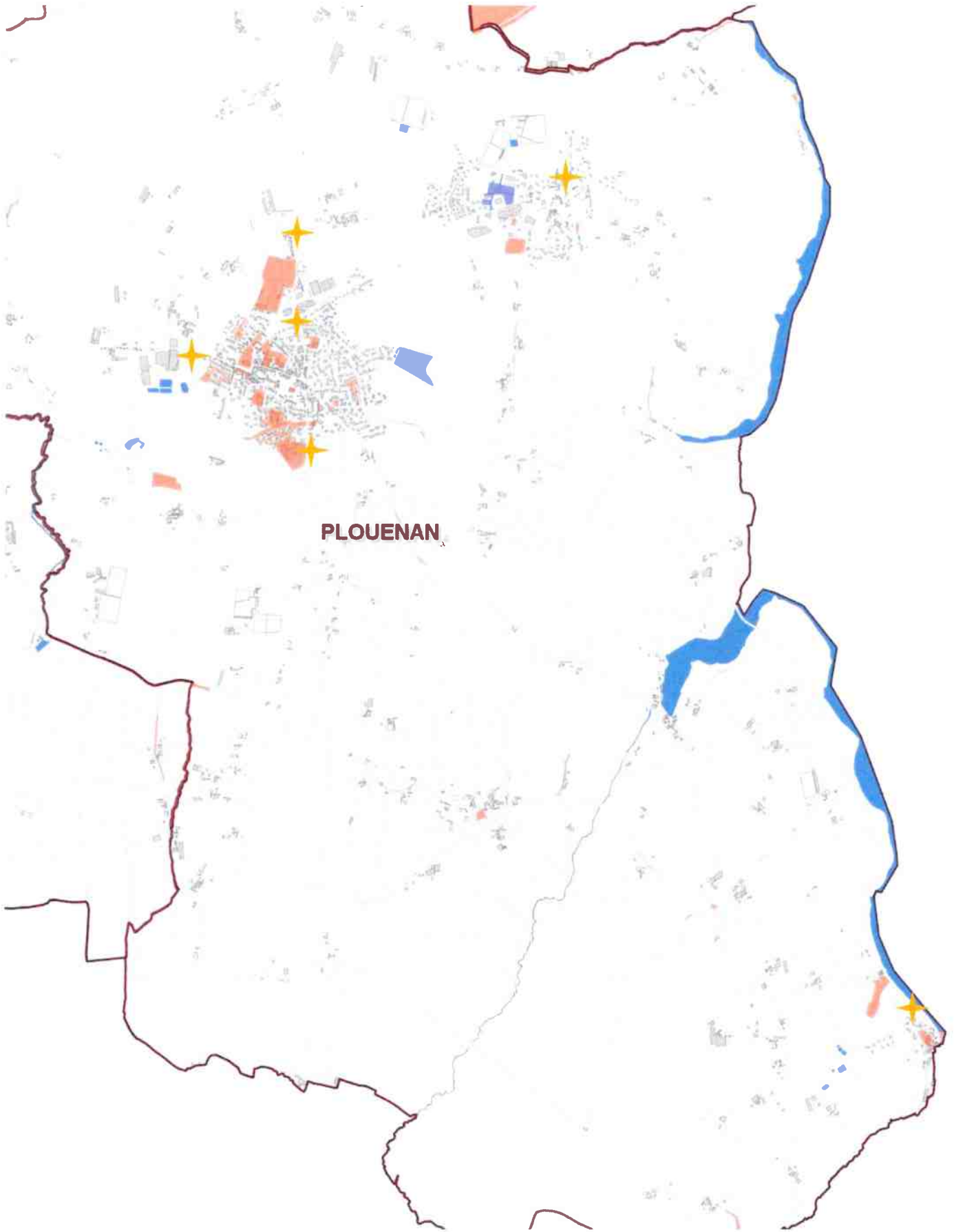
Je soussigné Maël SAILLOUR

Certifie et atteste procéder aux formalités d'affichage suivantes :

- Affichage de l'arrêté d'enquête publique unique sur le panneau d'affichage du 13 avril 2026 au 1^{er} juin 2026
- Affichage de l'avis d'enquête publique unique, sur le panneau d'affichage habituel de la mairie du 13 avril 2026 au 1^{er} juin 2026
- Affichage de l'avis d'enquête publique unique, en différents points de la commune, tel que localisés sur le plan et attesté par photographie (cf pièces jointes) du 13 avril 2026 au 1^{er} juin 2026

Fait à PLOUENAN, le 13 avril 2026
Le Maire, Maël SAILLOUR





PLOUENAN